



Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2017-419

Version PDF

Ottawa, le 30 novembre 2017

Changement de nom de Spike TV pour Paramount Network sur la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution*

1. Dans *Distribution de Spike TV par les entreprises de distribution de radiodiffusion*, avis public de radiodiffusion CRTC 2005-9, 27 janvier 2005, le Conseil a approuvé l'ajout de Spike TV: The First Network for Men, un service de programmation non canadien de langue anglaise consacré aux modes de vie masculins, à la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution* (la liste). Le service est exploité par Viacom Inc., une entreprise internationale du secteur des médias.
2. Dans une lettre au Conseil datée du 23 août 2017, Jessop & Proulx LLP, le représentant canadien de Viacom Inc., a indiqué qu'en date du 18 janvier 2018, le service changerait de nom pour Paramount Network et a confirmé que la nature de service demeurerait inchangée. Par conséquent, le Conseil modifie la liste afin de refléter ce changement de nom. La liste révisée peut être consultée sur le site web du Conseil, www.crtc.gc.ca, et peut être obtenue en version papier sur demande.

Secrétaire général